

Communiqué de presse



Communiqué de presse du ministère de la Culture et de la Communication - Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a rencontré ce 2 juillet 2015 Nicolas Bourriaud, Directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSBA), afin de lui faire part de sa décision de procéder à son remplacement

La Ministre souhaite donner un nouvel élan à cet établissement qui occupe une place majeure dans l'enseignement supérieur de la création.

Fleur Pellerin tient à saluer le mandat de Nicolas Bourriaud, qui avait été nommé le 7 novembre 2011, à la tête de l'établissement. Parmi les éléments de son bilan, elle retient tout particulièrement l'implication de l'ENSBA dans les projets d'éducation artistique avec les écoles de Saint-Ouen (93), et se félicite que l'établissement soit désormais engagé dans une démarche de labellisation "musée de France" pour ses collections patrimoniales.

La Ministre souhaite cependant accélérer les réflexions sur l'offre d'enseignement supérieur de la création dans le Grand Paris, par une collaboration accrue entre toutes les écoles de l'enseignement supérieur culture. Elle fait aussi de la question de la diversité sociale et culturelle des étudiants de ces écoles supérieures prestigieuses une de ses toutes premières priorités, afin que leur enseignement exceptionnel ne soit pas réservé à quelques uns.

Le prochain directeur de l'ENSBA devra en priorité :

- mettre en place une gouvernance plus collaborative, à l'écoute des enseignants, de l'ensemble du personnel et des étudiants, qui font la qualité remarquable de l'école ;
- imaginer les dispositifs permettant d'assurer une plus grande diversité sociale des étudiants, notamment en travaillant en amont de l'admission et en aval de la sortie de l'École, afin de permettre à plus d'élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville de bénéficier des enseignements de l'École ;
- maintenir et amplifier le rayonnement international de l'établissement, non seulement par la mobilité des étudiants et des enseignants, mais aussi par l'insertion dans un réseau d'écoles internationales de premier plan ;
- intensifier la collaboration de l'ENSBA avec les autres écoles d'art françaises (regroupées au sein de l'ANdEA) et tout particulièrement avec les écoles d'art du Grand Paris ;
- mener enfin une politique qui permette de faire converger le patrimoine de l'École (collections avec plus de 400 000 œuvres, bâtiments classés) et la création contemporaine, en trouvant les solutions adéquates pour les enjeux immobiliers majeurs de l'École.

Pour mener à bien ce projet, la Ministre lance ce jour un appel à candidatures. Les candidates et candidats sont appelés à y répondre d'ici le 21 juillet. Le détail de la procédure est rendu public sur le site du ministère de la Culture et de la Communication.

Paris, le 02 juillet 2015

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>